

Zoom sur

Arts du spectacle

La prévention entre en scène



© Harot / France 3

Des Vieilles Charrues aux Nuits de Fourvière, d'Avignon à Marciac... Comme chaque année, l'été sera rythmé par des manifestations artistiques d'envergure. Ces festivals mobilisent des milliers de professionnels et constituent les plus belles vitrines du secteur des arts du spectacle. En matière de santé et de sécurité au travail, ce domaine d'activité pour le moins atypique est soumis aux mêmes impératifs que les autres secteurs. La

prévention des risques doit cependant tenir compte de ses spécificités et trouver sa juste place le plus en amont possible, dès la conception et la préparation des productions.

❖ [Lire la suite](#)



Dossier

"Prévention dans les arts du spectacle"



Article

"Bien orchestrer la prévention"



Publication

"Quand la prévention entre en scène"



Site web

"ABC de la sécurité"

Actualités

Formaldéhyde

Renforcer la protection des salariés



Suite à un avis rendu par l'Afsset, le ministère chargé du travail a décidé de prendre de nouvelles mesures pour protéger les salariés des risques liés à l'utilisation du formaldéhyde. Parmi ces mesures figure notamment la révision des valeurs limite d'exposition.

- ❖ [Le communiqué du ministère du travail](#)
- ❖ [L'avis de l'Afsset](#)

Santé mentale au travail

Premiers résultats de l'enquête Samotrace

La santé mentale au travail constitue le thème central d'une récente édition du Bulletin épidémiologique hebdomadaire diffusé par l'Institut de veille sanitaire (InVS). Un article présente notamment les premiers résultats du programme de surveillance Samotrace (Santé mentale observatoire travail Rhône-Alpes, Centre). Selon cette étude, 24 % des hommes et 37 % des femmes déclarent souffrir de mal-être au travail.

- ❖ [Le bulletin épidémiologique \(PDF\)](#)

Risque chimique

Combinaisons de protection chimique, une campagne de contrôle révèle des non-conformités

Le ministère chargé du travail a mené une campagne de contrôle des combinaisons de protection contre des produits chimiques. Sur les 10 combinaisons testées, l'enquête révèle que 9 d'entre elles ne sont pas conformes aux prescriptions réglementaires. Une 2^e phase de test est en cours.

Dans l'attente de résultats définitifs, la commercialisation des combinaisons concernées a été stoppée. La liste des équipements concernés n'a pas été communiquée.

- ❖ [Le communiqué du ministère](#)

En Question

Comment prévenir un coup de chaleur ?

Le coup de chaleur peut survenir en cas d'exposition prolongée à des températures élevées. Il se manifeste par une série de symptômes : élévation de la température corporelle au-delà de 40,6 °C, peau sèche et chaude, maux de tête, nausées, vertiges, désorientation, hallucinations, perte de conscience... Il s'agit d'une urgence vitale qui nécessite une prise en charge rapide par les services de secours. Pour éviter les troubles liés à la chaleur, des mesures de prévention doivent être mises en œuvre dès que la température dépasse 30 °C : éviter le travail isolé, augmenter la fréquence des pauses, limiter les efforts physiques, instaurer une rotation des tâches, réduire les activités pénibles durant les heures les plus chaudes de la journée... L'employeur doit par ailleurs mettre de l'eau potable et fraîche à disposition des salariés et aménager des espaces ombragés pour les personnes travaillant en extérieur.

Le dépliant Travail et chaleur d'été

Risque chimique

Pesticides et Parkinson

Selon une récente étude publiée par l'Inserm, chez les agriculteurs, l'exposition professionnelle aux pesticides multiplie par 2 les risques de survenue de la maladie de Parkinson. Les chercheurs montrent également que le risque augmente avec le nombre d'années d'exposition et qu'il serait principalement lié à des utilisations anciennes d'insecticides organochlorés (DDT, lindane).

❖ [Le communiqué de l'Inserm \(PDF\)](#)

Juridique

Stress

Le ministère chargé du travail envisage d'étendre l'obligation d'application des dispositions de l'accord national interprofessionnel sur le stress obligatoire aux professions libérales et au secteur de l'économie sociale. Un avis préalable est publié au journal officiel du 11 juin 2009.

❖ [L'avis du 11 juin 2009](#)

Produits chimiques

Trois décisions de la Commission européenne interdisent la mise sur le marché de certains produits chimiques présentant un risque pour la santé des personnes. Sont visés les composés organostanniques (présents notamment dans les peintures antialissures), certaines huiles liquides pour lampe et allume-feu, ainsi que le dichlorométhane.

❖ [La décision du 28 mai 2009 sur les composés organostanniques \(PDF\)](#)

❖ [La décision du 28 mai 2009 sur les huiles liquides \(PDF\)](#)

❖ [La décision du 6 mai 2009 sur le dichlorométhane \(PDF\)](#)

Toutes les actualités juridiques

Sur le web



Crise économique et santé au travail

Quels sont les impacts des restructurations sur la santé des travailleurs ? Quelle place donner à la prévention dans un contexte marqué par la crise économique ? Le rapport Hires (Health in Restructuring) apporte des éléments de réponse à ces questions essentielles. Le document est téléchargeable sur le site de l'Anact.



Bien dormir, mieux vivre (PDF)

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) vient de publier un guide pratique pour mieux dormir. Il propose notamment des conseils pour concilier les besoins en sommeil avec les exigences du travail.

Vient de paraître



Audiovisuel

Crash test en vidéo

Même à faible vitesse, en cas de choc, des charges non arrimées ou mal arrimées constituent un danger mortel pour le conducteur et les passagers des véhicules utilitaires. Les images du crash test réalisé par l'INRS parlent d'elles-mêmes.

❖ [Voir la vidéo](#)

❖ [Le dossier Conduire pour le travail](#)

Audiovisuel

Napo dans... Attention produits chimiques

L'étiquetage des produits chimiques change mais les risques demeurent. Les nouvelles aventures de Napo mettent en lumière l'importance et la signification de l'étiquetage des produits chimiques dangereux.

❖ [La présentation et la bande annonce](#)

Audiovisuel

Des situations de maintenance

Grâce à des témoignages et des films de fiction, ce nouveau DVD a pour objectif d'attirer l'attention sur les risques liés aux opérations de maintenance. Une table ronde réunissant des professionnels et des experts apporte des éclairages précieux pour la mise en oeuvre de démarches de prévention.

❖ [La présentation et la bande annonce](#)

Toutes les nouveautés INRS

Agenda

15 au 17 septembre - Paris
SalonCE

22 au 24 septembre - Toulouse
44^e Congrès de la SELF Ergonomie et organisation du travail

[Consulter l'agenda complet](#)



Arts du spectacle

La prévention entre en scène

Des Vieilles Charrues aux Nuits de Fourvière, d'Avignon à Marciac... Comme chaque année, l'été sera rythmé par des manifestations artistiques d'envergure. Ces festivals mobilisent des milliers de professionnels et constituent les plus belles vitrines du secteur des arts du spectacle. En matière de santé et de sécurité au travail, ce domaine d'activité pour le moins atypique est soumis aux mêmes impératifs que les autres secteurs. La prévention des risques doit cependant tenir compte de ses spécificités et trouver sa juste place le plus en amont possible, dès la conception et la préparation des productions.

Musiciens, costumiers, cameramen, producteurs, éclairagistes, chorégraphes... Les salariés du spectacle vivant ou enregistré se répartissent en plus de 850 métiers. Au total, ce seul secteur représente aujourd'hui un volume d'emploi équivalent à celui de l'industrie automobile. Le monde du spectacle présente de nombreuses singularités. Elles tiennent pour l'essentiel à la nature même de l'activité artistique, au caractère éphémère et nomade de la plupart des projets. Dans ce secteur, les entreprises se créent, disparaissent et renaissent au gré des productions. Les PME font figure d'exception, le tissu entrepreneurial se composant pour l'essentiel de microstructures de moins de 5 employés. Le nombre d'établissements relevant de ce domaine se situerait entre 25 000 et 45 000, auxquels il faut ajouter les quelque 100 000 employeurs ponctuels dont le spectacle n'est pas l'activité principale (associations, particuliers...).

La vie d'artiste

Une seule production peut mobiliser un grand nombre d'intervenants (professions artistiques, techniques, administratives) rattachés à différentes structures. Les salariés intermittents constituent généralement la majorité du collectif de travail. Ils sont engagés le plus souvent pour des contrats de courte durée (moins de 5 jours en moyenne). Ces travailleurs sont donc amenés à changer régulièrement d'employeur. Ils doivent à chaque nouveau contrat découvrir de nouveaux lieux, de nouveaux horaires, de nouvelles conditions et de nouveaux collègues de travail. Les plus polyvalents sont même parfois contraints de changer de métier, troquant par exemple une casquette d'interprète pour une fonction de technicien.

Les risques du métier

Par leur diversité, leurs rythmes de travail, leurs organisations ou leurs statuts particuliers, les travailleurs du monde du spectacle composent un secteur d'activité atypique. Néanmoins, les risques auxquels ils sont exposés sont relativement semblables à ceux qui pèsent sur les autres salariés. Les chutes de plain-pied (glissades et trébuchements) constituent la première cause d'accidents (23 %) devant les accidents de manutention manuelle (20 %) et les chutes de hauteur (13 %). En 2006, les troubles musculosquelettiques représentaient quant à eux la quasi-totalité des maladies professionnelles reconnues. L'usure physique figure parmi les principaux risques identifiés, notamment pour les professions artistiques qui exigent une activité physique importante (danseurs, musiciens, acrobates, cascadeurs). Les métiers du spectacle sont également très demandeurs en termes d'investissement personnel et soumettent les salariés à de fortes contraintes temporelles. La conjugaison de ces facteurs peut ainsi favoriser l'apparition de stress chez les salariés.

Un secteur atypique... Ou pas

La démarche de prévention obéit à la même logique que pour les autres secteurs. Elle repose sur l'inventaire et l'évaluation des risques susceptibles de survenir avant, pendant et après une production. Une attention particulière doit notamment être portée aux étapes de chargement et de déchargement du matériel, au montage/démontage des installations et au transport des personnes. L'employeur est tenu de consigner les résultats de cette évaluation dans un document unique. Il est à noter qu'un document unique doit être élaboré pour chaque nouveau lieu de représentation. La coactivité figure parmi les critères essentiels à prendre en compte. Un plan de prévention doit être mis en place pour chaque nouvelle production, le plus en amont possible, idéalement dès la conception d'un spectacle. Il est également conseillé d'organiser une réunion de conception rassemblant les artistes, les techniciens, les diffuseurs/tourneurs et les préventeurs (médecins du travail*, membres de CHSCT, agent des services prévention des CRAM, représentant de la commission de sécurité du conseil national des professions du spectacle...). Cette réunion initiale permettra de préciser les missions de chacun et de définir conjointement les actions à mettre en œuvre (adaptation de l'organisation du travail, aménagement des situations, formation et information des salariés...).

* Les [services de médecine du travail des intermittents](#) sont centralisés au niveau du Centre médical de la Bourse, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.



Dossier

"Prévention dans les arts du spectacle"



Article

"Bien orchestrer la prévention"



Publication

"Quand la prévention entre en scène"



Site web

"ABC de la sécurité"

